

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 mars 2017

Présents: Th. Estienne – B. Germay– Th. Jammaer – A. Juprelle M. Jadot – N. Kessen – J-Cl. Louis – M. Orban – V. Perot – L. Rox.

Absent: B. Lilot

Point 1 – Ouverture de l'assemblée par le Président

10 administrateurs sont présents, un est absent.

19 membres du club sont présents. La séance est ouverte à 20h10.

6 procurations sont déposées au secrétaire avant l'ouverture.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres pour l'assemblée générale du 03 mars 2017.

Point 2 – Désignation d'un rapporteur

Est nommé Nicolas Kessen

Point 3 – Désignation de deux scrutateurs

Sont nommés Eric Marcotty et Vincent Nys

Point 4 – Approbation du PV de l'AG 2016

Sans aucune question de l'assemblée présente, le PV est approuvé.

Point 5 – Rapport annuel du secrétaire (Nicolas Kessen)

Une minute de silence pour les décès de membres et leurs familles en 2016 :

- Maman de Michel Grégoire
- Papa de Marie-Claire Colyn
- Pierrot Lesire, membre du Sport
- Léonie Deltour
- Roger Rozenberg

L'année s'est globalement bien déroulée même si nous n'avons pas pu avancer sur tous les projets entamés à savoir le toit pour lequel les travaux n'ont pas encore commencé. Ceci est dû à des problèmes administratifs concernant le bail du club pour le terrain. Le problème du bail est sur le point d'être réglé ce qui nous permettra de signer les documents chez le Notaire et avoir le prêt hypothécaire. Nous reviendrons sur ce point lors de l'intervention du responsable bâtiment.

J'ai rencontré un problème pour les demandes de subsides ce qui a eu pour effet que nous n'en avons pas reçu cette année. L'adeps a lancé un nouveau système pour lequel il faut s'enregistrer sur leur site web et remplir un formulaire. Cependant ce formulaire ne permet pas d'enregistrer la demande de subside, il faut l'imprimer pour l'envoyer par courrier à l'adeps. Je me suis malheureusement rendu compte trop tard de ce détail pour renvoyer nos demandes.

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 mars 2017

Il faut souligner le succès de l'école d'aviron cette année. Le retour de Retrouvaille dans le parc de la Boverie y est aussi pour quelque chose. Nous avons enregistré une forte hausse de nouveaux qui ont continué après les leçons de l'école.

Nous souhaitons effectuer un changement dans les statuts du club concernant les procurations. Cela fera l'objet d'un point particulier ce soir.

Point 6 – Etat du bâtiment (Bruno Germay)

Les travaux du bâtiment n'ont malheureusement pas pu avancer dû à divers soucis administratifs rencontrés. Notamment concernant le bail du club avec la Ville pour le terrain qui nous empêche de signer le prêt hypothécaire. Le dossier n'est pas évident et prend beaucoup de temps à chaque étape. Des plans du projet du toit sont montrés à l'assemblée afin de leur expliqué les transformations.

Questions de l'assemblée :

V. Nys : quelle la durée estimée des travaux ?

B. Germay : 2 à 3 mois environ, le club a déjà un toiturier en standby qui attend notre GO pour lancer les travaux.

V. Nys : quelle est la durée du prêt ?

B. Germay/M. Orban: 10 ans. Dossier compliqué pour la dispense du permis d'urbanisme. Le bail n'est pas encore fixé ainsi que l'entretien des abords extérieurs qui est à négocier avec la Ville (arbres). Il y a également eu un problème avec une différence de métré en la Ville et le SPW, métré corrigé il y a seulement 2 semaines.

Remerciement du Président pour le travail de B. Germay.

Point 7 – Activité aviron (Vincent Perot)

Résultats de l'année ni bon, ni mauvais. Il y a une bonne participation aux courses. Nous avons remporté la Coupe de Belgique ce qui n'était plus arrivé depuis 10 ans. Il y a une bonne ambiance au sein des jeunes mais également dans les autres groupes.

Nous avons participé à une course à Rouen avec beaucoup de rameurs, il y avait une très bonne ambiance pour ce voyage.

Question de l'assemblée :

E. Marcotty : il n'y a pas assez de musculation !

V. Perot : il regrette un manque de motivation pour la participation aux courses, les jeunes ne sont pas poussés par les parents qu'il ne connaît d'ailleurs pas. (Les jeunes ne peuvent pas venir 3x par semaine, pas quand il pleut...)

V. Nys : qui d'autre est présent pour l'encadrement ?

V. Perot/M. Orban : Vincent dirige l'entraînement, mais il y a également Jean-Luc Ponsart, Alain Lewillon pour les compétiteurs, ainsi que d'autres volontaires.

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 mars 2017

Point 8 – Rapport annuel de l'école d'aviron (Michel Jadot)

Nouvelle année, nouvelle équipe, fédérée autour de notre responsable sportif, Vincent PEROT, nous avons tout d'abord revu ensemble les buts à atteindre pour les nouveaux venus à l'Union : qu'est-ce que ramer, savoir ramer, devenir autonome. Nous avons tout mis sur papier de manière à ce que chaque membre de l'équipe sache ce qu'il doit transmettre comme connaissances et que chaque élève sache ce qu'il doit acquérir comme compétence pour se faire plaisir sur l'eau.

Nous n'avons pas tous les mêmes connaissances de l'aviron, les mêmes façons d'expliquer, les mêmes façons de regarder mais nous avons tous la même volonté de transmettre notre passion pour l'aviron et de faire de notre mieux pour le bien du club.

Une équipe soudée, de bonne humeur, parfois quelque peu débordée a fait preuve d'une belle efficacité en 2016 avec pour preuve le nombre d'élèves qui a littéralement explosé, suivi par un nombre record de nouveaux inscrits au club.

Parmi eux, quelques-uns sont déjà devenus des rameurs assidus (Germain Verhoeven, Caroline Heymans, Thibault Moers, Thomas Degembe). D'autres, qui ont débuté en suivant leurs enfants, ont formé une équipe parentale le dimanche matin (Jean-Luc, Régis, Luc, Caroline, Nicolas, Fabienne, Pierre). Certains autres, un peu moins assidus ré-apparaissent quand le temps est beau, mais la majorité des élèves est toujours là.

Nous espérons pouvoir continuer sur notre lancée dès la réouverture de l'école mais nous savons déjà que pour pouvoir être efficace, nous devons faire des groupes avec des horaires + précis de manière à ne léser personne et à pouvoir s'occuper de tous de manière efficace.

Je voudrais terminer ce rapport en demandant à chaque membre de ce team de se lever : Yves Ansay, Olivier Fonder, Vincent Nys, Vincent Huguen, Eric Lapierre, Geneviève Hiertz, Ghislaine Christiaens, Maryse Buckinx, Jean-Luc Ponsard, Bruno Germary, Nicolas Kessen ainsi que Thomas Estienne qui a assuré avec l'efficacité qu'on lui connaît toute la gestion administrative de l'école.

Merci de les applaudir très chaleureusement, ils le méritent vraiment.

Thomas Estienne complète ce rapport avec quelques explications et chiffres sur l'année.

- Nouvelle méthode d'apprentissage, petit guide reprenant ce dont un rameur doit être capable de faire pour évoluer, examen de passage pour passer en perfectionnement...
- 2016 : l'UNL est le plus gros club de Wallonie avec 185 membres
 - 83 nouveaux affiliés, nombre de jeune en augmentation de 80%
 - 65 écoliers en 2016 pour l'école d'aviron

Point 9 – Etat du matériel sportif (Jean-Claude Louis)

Question de l'assemblée :

Olivier Fonder : quel timing peut-on mettre en place pour t'aider ?

J-Cl Louis : propose une personne différente chaque semaine pour ne pas prendre trop temps à chacun

V. Nys : prendre les nouveaux rameurs pour leur expliquer l'entretien usuel des bateaux mais reste un problème de planification.

J-Cl Louis : va soumettre une liste des tâches à réaliser et qui peuvent l'être sans lui si besoin.

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 mars 2017

Point 10 – Gestion du bar (Thierry Jammaer)

Depuis l'année 2000 les revenus du bar varient entre 7700 – 10000€, revenus en dent de scie au long de l'année. Ils dépendent des ventes de boissons du gérant sur lesquelles nous touchons un pourcentage. Nous avons eu une ristourne brasserie de 2676€ suite aux ventes boissons.

2016 est une année en hausse avec des rentrées pour un montant de 10534.96€, soit la 2^e meilleure année depuis 2000.

Question de l'assemblée :

V. Nys : est-ce dû à un effet de la passerelle ?

M. Orban : les gens viennent manger rapidement depuis la fin des travaux et l'ouverture du musée. La cafète du musée est toujours pleine, les gens attendent une offre identique chez nous. On espère tout de même une hausse de fréquentation.

Point 11 – Trésorerie (Lisa Rox)

Lisa parcourt le rapport comptable point par point qui est affiché sur grand écran à l'assemblée.

Les locations de la salle sont en baisse par rapport aux prévisions, à part le Rotary une seule location pour 2016.

Les recettes du bar sont en hausse par rapport à 2015 car il y eu une régularisation de factures du gérant.

L'école d'aviron a par contre rapporté plus que prévu grâce à son succès. Pour les publicités du journal, il y a des factures encore impayées au club d'où un manque à gagner sur ce poste. On note également des factures qui sont adressées directement au club qui sont en cours de remboursement auprès des membres.

La réfection du bar et l'entretien des extérieurs n'avaient pas été budgétisé donc plus élevé que prévu. Il y a également une facture d'assurance bateau impayée en 2016 qui est reportée sur le budget 2017.

Au final on remarque une hausse des avoirs du club par rapport à l'année précédente.

Point 12 – Vérificateurs aux comptes

Xavier Dupont et Marie-Claire Pissart, cette dernière est excusé par X. Dupont pour son absence.

Les vérificateurs mettent en avant la bonne gestion des comptes, qui est dans la continuité de la gestion d'Anne Juprelle. Il y a une bonne répartition des tâches qui réparti les risques car plusieurs personnes vérifient les différentes rentrées/sorties. Ils apprécient également le fait que ce soit facilement et rapidement vérifiable.

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 mars 2017

Point 13 – Approbation des comptes

Sans aucune question de l'assemblée, les comptes sont approuvés et la trésorière est remerciée par tous.

Point 14 – Désignation des vérificateurs au compte pour 2017

Sont nommés Xavier Dupont et Marie-Claire Pissart

Point 15 – Budget 2016 (Lisa Rox)

Lisa parcourt le budget avec l'assemblée qui est affiché sur grand écran.

Le budget stage est en augmentation car une participation des membres sera demandée pour couvrir les frais engendrés par l'encadrement.

Le budget publicité n'est pas défini car le journal papier sera abandonné en 2017 mais le CA ne sait pas encore comment cela fonctionne pour la pub sur internet.

L'énergie est en hausse car il a fallu pallier à une solution de chauffage mazout car le toit n'est pas encore isolé.

Du nouveau matériel sera acheté pour environ 10000€ : 2 canoë pour l'école et 4 ergomètres avec un subside de 75%, soit un coût pour le club de 2500€.

Il faut tenir compte de la facture d'assurance bateau impayée en 2016 sur notre budget.

La boutique : le stock étant vide le club achètera seulement les vêtements obligatoires en compétition. Le reste sera acheté directement par les membres via internet.

Il faudra prévoir une reprise sur avoirs d'environ 12000€.

Point 16 – Modification de l'article 7.3 des statuts

« Les associés peuvent se faire représenter à l'assemblée générale par un autre membre associé muni de pouvoir écrits. **Toutefois le nombre de procurations détenues par un seul membre ne peut être supérieur à cinq.** Ces procurations seront déposées, au plus tard, quinze minutes avant l'heure fixée pour le début de l'assemblée générale et remise au secrétaire de la réunion. »

Proposition : un membre ne peut détenir qu'une seule procuration.

Le quorum n'étant pas atteint, un assemblée générale extraordinaire est prévue en date du 22 mars 2017 au club à 20h30.

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 mars 2017

Point 17 - Elections des administrateurs

Sont sortants et se représentent : Thomas ESTIENNE, Thierry JAMMAER, Nicolas KESSEN, Brice LILOT, Vincent PEROT, Bruno GERMAY, Michèle JADOT

Est sortante et ne se représente pas : Anne JUPRELLE

Est candidat : Julien MAGIS

Nombre de bulletins : 71

Nombre de voix à obtenir : 36

Résultats :

- Thomas ESTIENNE : 63
- Michèle JADOT : 58
- Bruno GERMAY : 62
- Vincent PEROT : 68
- Brice LILOT : 36
- Thierry JAMMAER : 54
- Nicolas KESSEN : 64
- Julien MAGIS : 68

Tous les candidats sont élus.

3 mandats d'un an sont donnés aux 3 candidats dont le résultat est le plus bas à savoir Michèle JADOT, Brice LILOT et Thierry JAMMAER afin de rééquilibrer les candidats sortant pour l'année prochaine.

Le président remercie de tout cœur le dévouement dont Anne Juprelle a fait preuve pour l'UNL. C'est la première fois depuis 1959 qu'il n'y aura plus de Juprelle au CA, les remerciements vont également à Rodolphe Juprelle pour toutes ces années dédiées au club. Eric Marcotty est également chaleureusement remercié par le Président pour ces 50 ans de membre de l'UNL.

Point 18 – Désignation d'un Vice-Président

Est nommé Thierry Jammear.